



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

APPRENDRE PAR LA PRATIQUE : LE PLAIDOYER POUR L'ÉQUITÉ EN SANTÉ - LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



CONTEXTE

Le plaidoyer joue un rôle de premier plan dans le travail des praticiens de la santé publique au Canada. Il permet d'intensifier l'action collective et d'en tirer profit pour favoriser un changement systémique. Il offre en outre la possibilité d'instaurer les conditions propices à améliorer l'équité en santé dans nos collectivités¹.

Il y a plus d'une façon de planifier et de mettre en œuvre des activités de plaidoyer quand on cherche à atténuer les iniquités de santé. Le choix de la démarche dépend du contexte, local ou autre, de la philosophie ou des préférences personnelles des praticiens quant à leur travail, de même que de l'idéologie organisationnelle dominante.

Malgré la pléiade d'approches possibles, les aspects suivants demeurent essentiels au plaidoyer² :

- objectifs stratégiques clairs et précis
- base solide de recherches et de données scientifiques
- valeurs associées à l'intégrité, à l'équité et à la justice sociale
- soutien général grâce à des coalitions
- médias de masse servant à établir les priorités et à cadrer les enjeux
- exploitation des processus législatifs et politiques pour favoriser le changement

Cet exemple de pratique exemplaire a été élaboré par le Centre de collaboration nationale des déterminants dans la santé avec l'aide d'un membre du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique et d'un membre du personnel du Réseau pour une alimentation durable afin de montrer l'application du plaidoyer dans le domaine de la santé publique au Canada. Rendez-vous à www.ccnds.ca pour parcourir les autres documents traitant du plaidoyer dans la série « Apprendre par la pratique ».

Bien que le plaidoyer fasse partie intégrante des pratiques en santé publique, bon nombre de praticiens hésitent à s'engager dans les dossiers difficiles, complexes et préjudiciables³ qui tournent autour de l'équité en santé. Ils doivent pouvoir compter sur le soutien nécessaire pour intégrer pleinement le plaidoyer comme stratégie légitime et y travailler conjointement avec d'autres secteurs ou d'autres organismes susceptibles d'offrir une vision complémentaire. Faire connaître des idées et des réussites en donnant des exemples de ce qui se passe dans les collectivités de partout au Canada se révèle un moyen intéressant pour les praticiens de la santé publique d'apprendre sur cet important volet de leurs fonctions^{4,5}.

Un grand nombre d'individus, de groupes et d'organismes prêtent leur voix pour soutenir les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population canadienne. Le présent document explique les démarches dans ce sens de deux organismes, l'un œuvrant à l'échelle provinciale, soit le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique, et l'autre à l'échelle nationale, soit le Réseau pour une alimentation durable.

LE PLAIDOYER POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique – Groupe de travail sur la sécurité alimentaire
Le **Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique (SOPNSP)** (site Web en anglais) s'emploie depuis quatre ans à plaider pour remédier à tout ce qui pourrait nuire à la sécurité alimentaire. Une voix indépendante de plus de 200 diététistes du système de santé publique de l'Ontario, l'organisme fait preuve de leadership en matière de nutrition en santé publique en encourageant et en appuyant toute activité de collaboration mise sur pied par ses membres pour améliorer la santé de la population ontarienne.

Le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire a créé un projet pour accroître la sensibilisation au fait que l'insécurité alimentaire représente un enjeu urgent sur le plan des droits humains et de la justice sociale, deux aspects insuffisamment pris en compte dans les démarches

d'aide alimentaire. L'insécurité alimentaire requiert ainsi de cibler le revenu. Le Groupe de travail a élaboré une série de recommandations appelant à l'instauration de politiques axées sur le revenu, de même qu'une déclaration et une infographie afin d'inciter les gouvernements à placer la priorité sur la garantie d'un revenu de base comme solution par excellence à l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de ses travaux de plaidoyer, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire a réalisé ce qui suit :

- collecte d'**appuis d'organismes de santé publique**, y compris de l'Association of Local Public Health Agencies et de l'Association pour la santé publique de l'Ontario;
- demandes d'appui d'organismes qui œuvrent dans des secteurs autres que la santé publique;
- utilisation des médias sociaux (p. ex., Twitter) pour accroître la sensibilisation;
- coordination avec des organismes apparentés dans une démarche de plaidoyer auprès du gouvernement provincial;
- création d'une présentation PowerPoint dont les membres de la SOPNSP peuvent se servir dans leurs bureaux de santé et les collectivités qu'ils desservent;
- organisation et tenue d'un webinaire en concertation avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario dans le but de faire comprendre que l'insécurité alimentaire est une question à inscrire en priorité au programme des politiques publiques et que les tentatives des organismes de bienfaisance à cet égard sont vaines et peuvent même nuire à l'objectif fixé;
- recherche d'occasions de donner des présentations aux colloques et aux congrès où il est question de santé publique et d'insécurité alimentaire.

Pour agir en amont plutôt que de privilégier les démarches axées sur la bienfaisance en matière de denrées alimentaires, consultez les documents « [La santé publique a la parole : action en amont en matière d'insécurité alimentaire](#) » et « [Action en amont en matière d'insécurité alimentaire : une liste de lecture essentielles](#) ».

En août 2016, 46 organismes et plus de 90 individus⁶ avaient appuyé la déclaration du Groupe de travail au sujet des mesures à prendre en matière d'insécurité alimentaire. Dans le **Budget de l'Ontario de 2016**, on signale que la province mettra sur pied un projet pilote sur le revenu de base. Cette idée, c'est-à-dire de considérer « la garantie d'un revenu de base comme une mesure stratégique pour réduire la pauvreté et le revenu précaire et pour donner aux gens à faible revenu de meilleures chances⁷ », correspond à la première des trois recommandations mises de l'avant par le Groupe de travail en novembre 2015.

Parmi ses prochaines étapes, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire travaillera notamment avec des partenaires de la SOPNSP pour plaider en faveur d'un projet pilote de garantie d'un revenu de base qui soit de première qualité pour l'Ontario.

Réseau pour une alimentation durable

Le **Réseau pour une alimentation durable** (RAD), un organisme pancanadien ayant son siège social à Montréal, met tout en œuvre pour unir les voix de partout au pays afin de faire avancer le dossier des politiques alimentaires, y compris celui d'une politique alimentaire pancanadienne. Le RAD existe depuis 15 ans. Il est né du désir de mobiliser l'influence et le pouvoir collectifs de tout l'éventail d'organismes qui composent la société civile et qui œuvrent pour mettre un terme à l'insécurité alimentaire. Le RAD cherche surtout à faire instaurer une politique alimentaire par le gouvernement fédéral, mais il entretient aussi des liens avec des réseaux centrés sur les politiques d'administrations locales, provinciales ou territoriales qui influent sur la production et la distribution alimentaires. Son approche est axée sur les systèmes alimentaires et a pour objectifs l'élimination de la faim, l'établissement d'un système alimentaire durable et l'accès à des aliments sains et salubres. En aidant à faire tomber les cloisons et en rassemblant des groupes de divers horizons, le RAD a pour stratégie de plaider d'amener ces groupes à comprendre ce qu'ils ont en commun et à unir leurs voix afin de mieux se faire entendre.

Jusqu'à la tenue des élections fédérales en octobre 2015, le RAD a mené une campagne d'envergure intitulée **Je mange donc je vote**. Son objectif était le suivant :

- l'instauration d'une politique alimentaire pancanadienne à la fois exhaustive et applicable sans égard aux cloisonnements;



- l'exploration du principe de garantie d'un revenu de base comme moyen de réduire l'insécurité alimentaire;
- le règlement des problèmes de souveraineté afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans le Nord canadien;
- le leadership du gouvernement fédéral en ce qui concerne la mise en place d'un programme universel de saine alimentation scolaire parallèlement aux autres ordres de gouvernement;
- un meilleur soutien à la prochaine génération d'agriculteurs, particulièrement les personnes exploitant de petits domaines agricoles.

Dans le cadre de la campagne « Je mange donc je vote », les responsables du RAD ont élaboré des notes de breffage afin d'expliquer chacun des grands thèmes ou enjeux de la campagne et de fournir les arguments nécessaires pour appuyer les solutions stratégiques proposées par l'organisme et ses réseaux. Ils ont ensuite cherché à mobiliser les membres de leurs réseaux en les incitant à tenir des discussions ou des activités et à conscientiser les candidats aux élections fédérales. Il s'est ainsi organisé au pays 68 activités auxquelles ont pris part 158 candidats aux élections. Chacune de ces activités a été organisée par l'un ou plusieurs

des 192 groupes communautaires locaux. Le RAD a agi comme point de contact entre ces groupes et s'est occupé des relations avec les médias. Les autres volets de la campagne « Je mange donc je vote » comprenaient une pétition, un sondage sur l'attitude et les idées des candidats de partout au pays et un plan de communication axé sur les médias traditionnels, en ligne et sociaux.

Les diverses activités ont attiré 4 461 participants d'un bout à l'autre du Canada et ont touché des millions de personnes grâce à la radio, à la télévision, à la presse écrite et aux médias sociaux. Depuis la fin de la campagne, le premier ministre Justin Trudeau a transmis la **lettre de mandat du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**, dans laquelle il donne la consigne : « [d']élaborer une politique alimentaire qui fait la promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments en mettant sur la table des familles du pays un plus grand nombre d'aliments sains de grande qualité produits par les agriculteurs et les éleveurs canadiens ». Dans les recommandations de son Rapport sur l'obésité au Canada⁸, le Comité sénatorial permanent appelait en outre à la révision immédiate du Guide alimentaire canadien. À cet effet, le RAD demande de peaufiner la définition d'alimentation saine afin d'y inclure, en plus des qualités nutritives, le principe de systèmes alimentaires durables d'un point de vue social et environnemental.

Depuis les élections fédérales en octobre 2015, les travaux de plaidoyer du RAD continuent de faire en sorte que des organismes et des réseaux qui font partie du mouvement alimentaire canadien se mobilisent pour obtenir des

changements d'orientation. Il s'agit par exemple d'aider à renforcer les réseaux et les coalitions, d'essayer de modifier le discours médiatique au sujet de l'alimentation, d'attirer l'attention des responsables de l'élaboration des politiques et de réfléchir avec eux à de nouvelles idées et solutions de rechange, puis de profiter de toutes les occasions d'entrer dans l'arène politique.

Nous expliquons ci-dessous la mesure dans laquelle les deux organismes ont joué trois rôles que prennent en compte les professionnels de la santé publique au moment d'élaborer leur stratégie de plaidoyer pour l'équité en santé, c'est-à-dire : cadrer l'enjeu, recueillir et diffuser les données et travailler en collaboration et forger des alliances¹.

Cadrer l'enjeu

Cadrer l'enjeu est de première importance si on veut cerner le problème, trouver une solution et élaborer une stratégie de communication. Les membres du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP ont explicitement cadré l'insécurité alimentaire comme étant un enjeu de justice sociale lié à un revenu insuffisant. Ils s'appuient sur les données probantes selon lesquelles les banques alimentaires et les autres types d'organismes de bienfaisance centrés sur l'aide alimentaire ne réduisent pas l'insécurité alimentaire. Au contraire, le sempiternel penchant pour le modèle d'organisme de bienfaisance incite les parties responsables du bien-être social, particulièrement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à canaliser leurs énergies sur une approche à court terme. Le Groupe de travail plaide plutôt en faveur de solutions qui soient centrées sur le revenu, ce qui permettrait d'atténuer la pauvreté et la faim.

LA SÉRIE « APPRENDRE PAR LA PRATIQUE »

« Apprendre par la pratique » est une série de documents simples à lire renfermant des exemples concrets des mesures à prendre pour intégrer l'équité en santé dans le domaine de la santé publique. Créée en 2014, la série comporte des exemples sur le ciblage dans un cadre d'universalité, la grippe de type A, la capacité organisationnelle, le plaidoyer et bien d'autres sujets.

Pour télécharger les documents de la série « Apprendre par la pratique », allez à www.ccnds.ca



L'insécurité alimentaire est un enjeu de droits humains et de justice sociale que les gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux et fédéral devraient immédiatement inscrire à leur programme de politiques publiques. Les tentatives des organismes d'aide alimentaire à cet égard sont vaines et peuvent même nuire aux objectifs fixés pour réduire l'insécurité alimentaire, parce qu'elles ne visent pas le problème à la racine, c'est-à-dire la pauvreté. Il faut une solution fondée sur le revenu pour mettre un terme à l'insécurité alimentaire⁶.

[Traduction libre]

Dans son approche pour cadrer l'enjeu, le RAD met l'accent sur l'aspect collectif des problèmes et des solutions en matière de sécurité alimentaire, particulièrement en ce qui concerne les systèmes alimentaires complexes.

Le RAD a étudié avec soin sa façon de communiquer au sujet des problèmes associés à chacune des initiatives de plaidoyer ciblées. Par exemple, il a cadré l'objectif de sa campagne « Je mange donc je vote » menée en 2015 autour d'une « bonne alimentation pour tous », une stratégie réussie d'après l'évaluation réalisée à la suite de la campagne.

Nous savions que le message de la campagne « une bonne alimentation pour tous » trouverait écho chez les Canadiennes et Canadiens⁹.

Recueillir et diffuser les données

Les acteurs de la santé publique jouent un rôle primordial en matière de collecte et de diffusion des données sur la santé des collectivités et des populations du Canada. Cela dit, les travaux de plaidoyer vont au-delà de la diffusion des données. Ils reposent plutôt sur l'utilisation de l'information

pour évaluer les besoins, mobiliser des partenaires potentiels et établir un plan d'action. Une partie du rôle de plaidoyer joué par le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP consiste à soutenir les efforts de plaidoyer faits à l'échelle locale par les bureaux de santé, en fournissant les outils nécessaires pour appliquer les données recueillies sur le prix des aliments dans le cadre de l'enquête annuelle sur le Panier de provisions nutritif conformément aux Normes de santé publique de l'Ontario. On compare ces données et celles sur le coût du logement locatif au revenu des particuliers et des familles afin de déterminer les groupes de ménages les plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire. Le Groupe de travail se sert également des données de **L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes** de Statistique Canada. Il fait part régulièrement de ces données dans les médias sociaux, le site Web de la SOPNSP et des présentations en ligne ou en personne. Il a aussi utilisé les données des banques alimentaires par le passé, mais s'est rendu compte que de telles données ne dressaient pas le vrai portrait de l'étendue du problème d'insécurité alimentaire.

Travailler en collaboration et forger des alliances

Les travaux de plaidoyer ont une plus grande force de frappe quand ils émanent d'une alliance d'un grand nombre d'individus et de groupes de différents horizons (idéalement de secteurs distincts) formée dans un esprit solidaire.

Si l'un des objectifs consiste déjà à mobiliser des organismes de divers horizons, les efforts de plaidoyer montrent hors de tout doute qu'il faut un effort collectif de nombreux acteurs – la société civile, divers ordres de gouvernement et le milieu des affaires. « Nous n'avons pas toutes les réponses. Cela dit, nous pouvons tout de même inviter les acteurs à comprendre les systèmes, à cerner les problèmes et à voir comment nous pouvons y remédier ensemble, collectivement. » Le RAD a établi des partenariats fructueux avec une variété de réseaux, par exemple des organismes associés à la santé publique, comme Les diététistes du Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, et certains bureaux de santé publique de l'Ontario, y compris ceux de Sudbury et de Thunder Bay. Un bon nombre de professionnels participent également aux travaux de plaidoyer du RAD à titre individuel.

L'une des façons dont le RAD réussit à renforcer ses efforts de plaidoyer grâce à des activités de réseautage est son engagement dans la **Coalition pour une saine alimentation scolaire**. La Coalition se compose d'une trentaine d'organismes de partout au pays qui cherchent à obtenir du gouvernement fédéral un investissement afin de partager les coûts d'un programme universel de saine alimentation scolaire qui garantira aux élèves d'un bout à l'autre du Canada l'accès à des repas sains quotidiennement dans leurs écoles.

SOUTIEN ET DÉFIS

À titre de diététistes de première ligne, les membres du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP sont reconnaissants du soutien offert par d'autres champions de la santé publique, y compris les médecins hygiénistes, et du milieu universitaire qui transmettent aux tables de concertation le message quant aux liens entre l'insécurité alimentaire, le revenu et la santé. Ces champions aident à « ouvrir la voie » du plaidoyer à d'autres professionnels de la santé publique. Il importe d'entretenir des liens avec les champions et de s'assurer de la cohérence du message véhiculé pour que les efforts de plaidoyer portent des fruits.

La présence d'organismes professionnels telle la SOPNSP, dont le mandat est centré explicitement sur le plaidoyer et les politiques, rendent souvent le plaidoyer possible, particulièrement pour les professionnels de la santé publique qui ne peuvent faire connaître leur point de vue au sujet de l'équité en santé dans le cadre de leurs fonctions au sein de leur bureau de santé local. Le pouvoir individuel augmente s'il s'ajoute à celui d'une organisation plus large. Ce pouvoir augmente encore plus quand les organisations au sein et en dehors de la santé publique font front commun. Des travaux de plaidoyer solides réaffirment les fondements de la santé publique au Canada. Comme l'a mentionné l'un des représentants du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP : « l'histoire de la santé publique est marquée par ses acteurs qui se tiennent droit devant les plus puissants ».

« Nous pouvons avoir une voix, en tant que SOPNSP. »

La nature très complexe et très dynamique de la sécurité alimentaire et du travail sur les systèmes alimentaires a présenté bien des défis pour ces deux organismes. Le système alimentaire et la culture alimentaire ont considérablement changé depuis 50 ans, pour devenir ce qu'un membre du conseil d'administration du RAD a appelé « une concentration du secteur privé devant la fragmentation des politiques ». Devant le caractère dynamique d'un tel contexte pour le plaidoyer sur la sécurité alimentaire, il est difficile d'expliquer vos objectifs et de préciser les changements les plus urgents à faire dans les politiques.

Travailler avec des organismes de toutes sortes dans le secteur alimentaire peut se révéler difficile. Les organismes de santé publique ne savent pas nécessairement quoi faire avec un mandat de plaidoyer. Ils peuvent en outre ne pas avoir ce qu'il faut pour s'investir avec des chercheurs dans une démarche de collaboration positive entre le communautaire et l'universitaire. On sent par ailleurs des tensions au sein du mouvement alimentaire. Par exemple, en s'appuyant sur une série de données probantes fiables, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP recommande impertinemment de ne pas adopter le « modèle d'organisme de bienfaisance » comme solution à l'insécurité alimentaire, une recommandation qui pourrait nuire à ses relations avec les banques alimentaires et autres partenaires.

Au fédéral, on note en général un manque de politiques pertinentes. Le RAD a souvent dû devoir composer avec le cloisonnement des politiques liées aux systèmes alimentaires. Par exemple, pour mettre un terme à la faim, il faut travailler en concertation avec les ministères responsables de l'agriculture, de l'économie et des industries, du transport et autres. Il y a aussi la grande influence du secteur privé sur les politiques, l'insuffisance des ressources nécessaires pour que les acteurs du mouvement alimentaire puissent s'occuper d'expérimentation et d'innovation, un manque de volonté politique de reconnaître et de régler les problèmes d'insécurité alimentaire, de même que la privation des droits civiques ou l'impossibilité pour les acteurs du mouvement alimentaire de participer à l'arène politique et aux processus d'élaboration des politiques.

Le RAD compte sur sa stratégie pour renforcer ses réseaux et ses partenariats et surmonter ces défis. Il aide les principaux acteurs à s'améliorer (p. ex., les figures clés du mouvement alimentaire, le secteur privé, les fonctionnaires) afin d'accroître la cohérence des politiques se rattachant aux systèmes alimentaires en plus de travailler à inviter des partenaires de divers horizons en amenant l'esprit d'entrepreneuriat stratégique du mouvement alimentaire à la table de concertation. Grâce aux communications stratégiques et aux médias sociaux, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP et le RAD travaillent tous les deux à modifier les messages véhiculés au sujet de l'insécurité alimentaire.

LEÇONS APPRISSES

Les principaux responsables du Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la SOPNSP et du RAD offrent les conseils suivants aux professionnels de la santé publique qui commencent à explorer le plaidoyer pour l'équité en santé au sein de leur collectivité ou de leur région :

- **Il faut se rappeler son rôle et ses forces** – Sachez exactement où se situe votre rôle et ce que vous êtes le plus apte à offrir. Comme représentante des professionnels de la nutrition qui travaillent en première ligne, la SOPNSP est bien placée pour établir un lien direct avec les membres de la collectivité, sensibiliser les gens à ce genre de questions et fournir des pistes de solution fondées sur des données probantes, puis faire part de ce soutien collectif aux responsables de l'élaboration des politiques :

[...] pour que les représentants élus veuillent poser des gestes percutants, ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs collectivités. Ainsi, notre démarche consiste à bâtir le soutien nécessaire, puis à faire savoir au gouvernement que le soutien est là pour ce genre d'initiatives audacieuses.

- **Il faut une approche systémique** – Quand on connaît le fonctionnement des systèmes sociaux complexes qui influent sur l'équité en santé et quand on fait usage de la pensée systémique, on peut éviter que les travaux de plaidoyer donnent des résultats négatifs non voulus.



- **Il faut se familiariser avec les données probantes** et les meilleures solutions aux problèmes auxquels vous voulez remédier, et vous y fier pour vous aider à mettre de l'avant des idées novatrices. La documentation scientifique peut vous fournir le courage et l'assurance nécessaires pour présenter un message percutant.
- **Il faut agir tout en forgeant des alliances** – Cherchez un équilibre entre, d'une part, soutenir les coalitions et, d'autre part, forger des alliances et mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer. Par exemple, le RAD a choisi d'avoir recours à un modèle d'impact collectif pour orienter ses efforts de plaidoyer. Comme l'a souligné un représentant du RAD : « vous n'y arriverez pas tout seul ».

Il faut un équilibre entre essayer de nouer des liens et de faire participer les parties prenantes [pour que] celles-ci puissent sentir qu'elles ont voix au chapitre et, en même temps, orienter et diriger, pour voir le changement émerger de nos efforts.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2015). Le plaidoyer pour l'équité en santé : parlons-en [Internet]. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier [cité le 1^{er} février 2016]. 6 p. Récupéré à l'adresse <http://nccdh.ca/fr/resources/entry/lets-talk-advocacy-and-health-equity>
- Dorfman, L., S. Sorenson et L. Wallack. (2009). *Working upstream: Skills for social change* [Internet]. Berkeley (Calif.) : Berkeley Media Studies Group, 2009 [cité le 10 février 2016]. 288 p. Récupéré à l'adresse http://bmsg.org/sites/default/files/bmsg_handbook_working_upstream.pdf
- Morrison, V. (2013). *Les problèmes vicieux et les politiques publiques* [Internet]. (2013). Montréal (Qc) : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé [cité le 18 avril 2016]. 5 p. Récupéré à l'adresse http://www.ccnpps.ca/docs/ProblVicieux_FicheInfo_CCNPPS.pdf
- Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2012). *Compétences essentielles en santé publique au Canada : analyse et comparaison du contenu relatif aux déterminants sociaux de la santé* [Internet]. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier [cité le 4 février 2016]. 16 p. Récupéré à l'adresse <http://nccdh.ca/fr/resources/entry/core-competencies-assessment>
- Organisation mondiale de la Santé. (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* [Internet]. [endroit inconnu] : OMS, 21 nov. 1986 [cité le 18 avril 2016]. Récupéré à l'adresse http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf
- Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique. (2015). *Position Statement on Responses to Food Insecurity*. [Internet]. [Endroit inconnu] : Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique. 8 p. Récupéré à l'adresse <https://www.osnpph.on.ca/upload/membership/document/2016-02/position-statement-2015-final.pdf#upload/membership/document/position-statement-2015-final.pdf> (en anglais)
- Groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique. (2015). *Income-related policy recommendations to address food insecurity* [Internet]. [Endroit inconnu] : Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique [cité le 19 avril 2016]. 14 p. Récupéré à l'adresse <http://www.osnpph.on.ca/upload/membership/document/recommendations-document-final.pdf#upload/membership/document/recommendations-document-final.pdf> (en anglais)
- Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. (2016). *L'obésité au Canada : une approche pansociétale pour un Canada en meilleure santé* [Internet]. Ottawa : Le Sénat du Canada, 25 février 2016 [cité le 10 nov. 2016]. 53 p. Récupéré à l'adresse http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/421/SOCI/Reports/2016-02-25_Revised_report_Obesity_in_Canada_f.pdf
- Réseau pour une alimentation durable. (2015). Les résultats de la campagne « Je mange donc je vote » sont là! [Internet]. [Endroit inconnu] : Réseau pour une alimentation durable. À consulter à l'adresse <http://foodsecurecanada.org/fr/ressources-et-nouvelles/nouvelles-et-medias/les-donnees-finales-de-la-campagne-je-mange-donc-je-vote>

Remerciements

La conseillère Victoria Barr s'est chargée de la recherche nécessaire, puis de la rédaction du présent document sous la supervision et les conseils de Sume Ndumbe-Eyoh, du CCNDS. Lesley Dyck et Connie Clement du CCNDS ont révisé le document. Des remerciements tout particuliers vont à Tracy Woloshyn de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique, et à Jennifer Reynolds du Réseau pour une alimentation durable.

Coordonnées

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé
 Université St. Francis Xavier
 Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
 Courriel : ccnds@stfx.ca
 Téléphone : 902-867-5406
 Télécopieur : 902-867-6130
 Site Web : www.ccnds.ca
 Twitter : @NCCDH_CCNDS

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS), situé à l'Université St. Francis Xavier, est l'un des six centres de collaboration nationale (CCN) en santé publique au Canada. Financés par l'Agence de la santé publique du Canada, les CCN produisent de l'information pour aider les professionnels de la santé publique à améliorer leur gestion des menaces pour la santé publique, des maladies chroniques, des blessures, des maladies infectieuses et des iniquités de santé. Le CCNDS s'intéresse de près aux facteurs sociaux et économiques qui agissent sur la santé de la population canadienne et à l'application des connaissances en vue d'influer sur les déterminants corrélatifs et de promouvoir l'équité en santé. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.ccnds.ca.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit :

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2017). *Apprendre par la pratique : le plaidoyer pour l'équité en santé - la sécurité alimentaire*. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

ISBN: 978-1-987901-51-1

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS).

Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible dans le site Web du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé à l'adresse www.ccnds.ca.

A PDF format of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Learning from Practice: Advocacy for health equity - Food security*.